

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 112 (1986)  
**Heft:** 1-2

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les vœux du président de la SIA pour la nouvelle année

Chers membres SIA,  
chers lectrices et lecteurs,  
La SIA vous souhaite un plein succès et beaucoup de bonheur pour l'année 1986; nous espérons qu'elle vous apportera à nouveau l'agrément et la relative tranquillité de l'an écoulé.

## Ce que nous avons atteint et entrepris

Nous pouvons d'ores et déjà jeter un premier regard sur une année de travail intensif, sur laquelle le rapport de gestion informera en détail en temps voulu. Nous n'en relèverons ici que quelques points particuliers.

La synthèse des analyses détaillées consacrées à *l'image de la technique et de nos professions dans le publica* pu être présentée dans un rapport final. Il a fourni des indications du plus haut intérêt ainsi que des impulsions propres à orienter notre activité future. La SIA et ses membres en ont notamment retiré le mandat précis de s'engager avec davantage de conscience et d'énergie pour que le recours à la technique soit sensé et respectueux de l'environnement ainsi que de mieux informer encore la collectivité des tâches qui ont été accomplies. De façon générale, une attention particulière doit être vouée aux relations publiques; si elles ont été encouragées par des démarches concrètes, il est nécessaire qu'elles soient encore intensifiées au sein des sections et des groupes spécialisés.

Deux nouveaux projets, mis en chantier l'an dernier, se situent parfaitement dans cette ligne ainsi que dans le cadre de notre action «Innovation». La promotion des analyses d'ouvrages ou des analyses d'études doit contribuer à une meilleure prise en compte des conséquences d'ouvrages techniques de tout genre pour l'environnement et le patrimoine culturel, entre autres. De telles analyses visent à mettre systématiquement en évidence ces conséquences, à un stade où des modifications de l'étude entreprise, décidées en accord avec le mandant, permettent encore de procéder à des corrections adéquates.

Un autre projet est consacré à *la promotion de la qualité dans la construction de logements*; nous désirons, en collaboration avec des organisations professionnelles amies, mieux motiver les investisseurs institutionnels afin qu'ils réalisent des ouvrages ayant valeur d'exemple.

Parmi les problèmes actuels les plus importants, retenons la préoccupation des milieux de la technique quant à l'évolution

de l'enseignement et de la recherche dans notre pays. Les restrictions rigoureuses apportées aux moyens tant personnels que financiers de nos Ecoles polytechniques fédérales conduisent à des situations toujours plus critiques pour la recherche et la formation, en particulier dans les domaines d'avenir importants que sont l'informatique et l'électronique.

En raison de l'hostilité à laquelle se heurte la technique, les moyens disponibles vont plutôt à d'autres domaines scientifiques.

Les organisations techniques ne sauraient assister passivement à cette évolution. La SIA s'engage de façon permanente et par des canaux appropriés pour combattre cette tendance. L'UTS, qui groupe nos collègues sortant des Ecoles techniques supérieures, a organisé l'an dernier une manifestation remarquable sous le titre «La Suisse est-elle encore à même de faire œuvre de pionnier?»<sup>1</sup>. Des orateurs brillants et compétents y ont exprimé leur conviction qu'une réponse positive pouvait être apportée à cette question. C'est le monde de la technique tout entier qui doit contribuer à maintenir ou à recréer les conditions nécessaires pour atteindre cet objectif.

## A propos du programme d'activité 1986

Pour l'année qui s'ouvre, le programme de la SIA prévoit une abondance d'activités relevant de nos domaines traditionnels et spécialisés. Certaines d'entre elles ont déjà été évoquées plus haut. Nous consacrerons cette année des efforts particuliers à intéresser à la SIA plus de pro-

<sup>1</sup>Cf. compte rendu in *Schweizer Ingenieur und Architekt* n° 43/85 du 24 octobre 1985.

fessionnels dans les domaines de l'électrotechnique et de la mécanique ainsi que des branches apparentées. Il sera d'autant mieux possible au monde de la technique de viser les buts évoqués plus haut et de présenter ses solutions aux problèmes qu'il se montrera compétent et fort.

Nous pouvons toucher nos collègues non membres de la SIA, par exemple en attirant leur attention sur la part de responsabilités qu'ils portent, mais aussi sur les prestations offertes ou que la SIA prévoit d'offrir à tous ses membres.

Les architectes s'attaquent à un problème professionnel de la plus haute importance au travers de la *révision du règlement des concours*.

C'est finalement aussi *l'ensemble des membres* qui est concerné par l'*action Innovation*, dont la conclusion est prévue pour le milieu de 1987, et par une réflexion sur la participation de la SIA à *CH 91* (un thème qui va devenir d'actualité cette année) ainsi que par les manifestations prévues pour le *150<sup>e</sup> anniversaire de la SIA*, célébré en 1987 et qui sera l'occasion d'efforts particuliers. Outre l'achèvement du projet P 87 (révision totale des plus importantes normes du bâtiment) et l'action «Innovation» déjà mentionnée, il est prévu que notre société, à l'occasion de son jubilé, débatte sur une large échelle de questions actuelles, d'une part au sein des sections et des groupes spécialisés, d'autre part dans le cadre des festivités qui se dérouleront à Aarau, lieu de fondation de la SIA. *La thématique d'une mise en œuvre raisonnable de la technique* doit y être analysée sous différents points de vue, le but visé étant de contribuer concrètement à élaborer un avenir valant la peine d'être vécu.

Les organes dirigeants de la SIA et le secrétariat général se réjouissent d'aborder une nouvelle année de travail intense et fructueux avec les innombrables collaborateurs bénévoles que compte notre société. A cette occasion, je voudrais leur exprimer une fois de plus la reconnaissance de la SIA pour leur importante contribution.

Avec mes salutations cordiales.

Votre A. Jacob

